

OCCITAN

Pour l'occitan et suite aux modifications des épreuves les possibilités étaient les suivantes:

- concours spécial de et en langue régionale.
- épreuve orale de langue du concours normal
- épreuve orale facultative réservée aux candidats du second concours interne.

En 2003 le **concours spécial de et en langue régionale créé dans le cadre des nouvelles orientations pour l'enseignement des langues régionales a gardé la forme qu'il avait** en 2002, année de sa création. Rappelons que ce concours dispose d'un contingent de postes spécifiques. Il a pour objectif de recruter plus de professeurs des écoles capables d'enseigner les langues régionales considérées comme un patrimoine qu'il convient de préserver et transmettre. Il ouvre des perspectives professionnelles qui valorisent très fortement les compétences en langue et culture occitanes grâce à deux épreuves de plus que le concours normal .

- une épreuve écrite d'occitan dès l'admissibilité, avec un coefficient de 3 à côté du français et des mathématiques dont le coefficient respectif est de 4 d'admissibilité. Cette épreuve consiste en un commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et d'une traduction en français de ce texte (durée de l'épreuve 3 heures)

une épreuve orale d'admission qui consiste « en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée » (durée 30 minutes, préparation 30minutes, coeff. 1)

Par contre **les épreuves de langue et donc d'occitan du concours normal ont été modifiées**

L'épreuve orale du concours normal ne comprend plus que deux parties

- double audition devant le jury d'un document sonore ou audiovisuel qui donne lieu ensuite à un entretien avec le jury.
- étude d'un support pédagogique

l'épreuve facultative de version est supprimée mais une épreuve facultative orale est créée pour le second concours interne.

1) LE CONCOURS SPECIAL

Pour 10 postes mis à ce concours spécial 28 candidats (33 en 2002) ont composé alors que pour le concours normal il y avait 3199 présents à la première épreuve pour 375 postes offerts. 12 candidats ont été admissibles contre 18 en 2002. Il n'y a eu que 8 reçus car 4 candidats admissibles ont été éliminés par la première épreuve orale. En 2002 par contre 10 candidats avaient été reçus et 3 autres mis sur la liste complémentaire.

Il faut souligner que, bien que le rapport candidats postes offerts soit particulièrement bon pour le concours spécial , le seuil d'admissibilité (moyenne intégrant l'occitan) a été le même que pour le concours normal et bien plus élevé

que pour le concours du privé. Les notes en mathématiques et français démontrent aussi le bon niveau général du concours spécial.

On ne peut que recommander aux candidats du concours spécial au vu des résultats des deux premières sessions de travailler tout particulièrement les épreuves autres que l'occitan et surtout pour l'oral de bien préparer la première épreuve qui a arrêté trop de candidats qui avaient bien réussi par ailleurs.

1-1 Epreuve écrite du concours spécial

Commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et traduction en français d'un passage de ce texte.

Le texte à commenter, assorti de questions, « Marselha sus guerra e sens vergonha », extrait du journal « La Setmana » (Cf. annexes) était un compte rendu d'un témoignage de Claudi Barsotti sur la vie à Marseille pendant la première guerre mondiale.

Le jury reconnaît que l'exercice était plus difficile que celui proposé lors de la première session et ne permettait peut être pas aussi bien que l'année précédente de juger de la compétence et de l'autonomie linguistiques des candidats. La majorité des candidats ont cependant démontré une bonne maîtrise de la langue écrite. La moyenne a été de 13,46 contre 13,93 en 2002. La syntaxe était relativement bien maîtrisée et les francismes rares. La langue était souvent illustrée de mots expressifs et savoureux. L'insécurité pour la graphie et l'accentuation que l'on a pu constater comme pour la première session ne fait que refléter un contexte d'instabilité créé par trop de réformes et le manque de cohérence dans ce domaine des différents ouvrages disponibles pour l'enseignement de l'occitan.

La qualité du commentaire laissait parfois à désirer . Certains l'ont conduit sans tenir compte des questions destinées à le guider ou se sont contentés d'une simple paraphrase. D'autres ont répondu trop sèchement aux questions sans développer suffisamment alors qu'ils avaient visiblement un niveau de langue qui le leur permettait. Un discours convenu sur la langue et l' « occitanitat » a tenu souvent trop de place sans que pour autant il soit illustré d'exemples précis. Le rôle du port dans la spécificité de cette ville a parfois été oublié...Il convient de rappeler que, si c'est d'abord la compétence linguistique qu'il s'agit de juger, la pertinence des commentaires, la bonne compréhension des questions et la culture générale sont aussi des critères d'évaluation.

La version a confirmé la bonne compétence linguistique de la majorité des candidats même si dans une copie les « gomiers » des troupes d'Afrique sont devenus des « dégomeurs » et dans une autre « lo mortier » pour piler l'ail a été pris pour un liant destiné à la construction...

1-2 Epreuve orale d'occitan du concours spécial

L'épreuve orale, avec une moyenne de 15,33 (16,6 en 2002) a confirmé qu'une très large majorité des candidats avaient une bonne maîtrise de la langue occitane.

Dans cette épreuve, contrairement au concours normal, il est possible d'utiliser des documents écrits et c'est cette solution qui a été choisie pour tous les candidats. Les documents authentiques variés, le plus souvent extraits de la presse occitane (La Setmana, Occitans, Plumalhon notamment) et illustrés, ainsi que les questions du jury ont d'abord pour objectif d'évaluer la capacité du candidat à faire un exposé en occitan sur un sujet relativement simple et à participer naturellement à un échange qui peut aller au-delà des documents proposés initialement.

Les candidats doivent donc se préparer à parler de l'actualité, des faits de société et acquérir l'aisance nécessaire pour réagir et dialoguer autour de cette thématique...

2) EPREUVE ORALE DES AUTRES CONCOURS

Pour les 9 candidats dont 3 du privé qui se sont présentés à cette épreuve, les notes se sont réparties entre 8 et 19 avec une moyenne de 15,33. On peut se demander si certains candidats compte tenu de leur très bon niveau n'auraient pas eu intérêt à passer le concours spécial

2-1 Entretien avec le jury suite à la double audition d'un document sonore

Les documents sonores utilisés étaient pour l'essentiel des chroniques radiophoniques d'actualité, *l'agricultura biologica*, *l'alimentacion mediterranea*, *reciclem las escobilhas*, ou de détente (Cf des exemples en annexe) . La première partie de l'entretien portait sur le contenu de l'enregistrement lui même pour en vérifier la compréhension globale et détaillée puis faciliter la reformulation et le commentaire. Ensuite les questions du jury amenaient vers un élargissement du débat pour provoquer une expression plus personnelle, vérifier le degré d'autonomie et de culture générale. Rappelons que les connaissances linguistiques ne suffisent pas pour cette épreuve et qu'il faut aussi une grande attention, une bonne capacité d'écoute, de concentration et de mise en relation des informations pour bien les assimiler et en retenir l'essentiel au cours de l'audition. L'exercice nécessite une préparation qui consiste non seulement à se familiariser avec l'écoute de documents sonores variés mais aussi à réaliser des simulations se rapprochant des conditions de l'entretien. Le document sonore n'est pas dans cet exercice un objet d'étude mais un prétexte pour créer une véritable situation de communication.

Le jury a été d'abord attentif à la maîtrise de la langue occitane (phonétique, syntaxe, richesse du vocabulaire, fluidité) mais il a tenu compte aussi de la qualité de la présentation du contenu de l'enregistrement(émergence du sens, mise en relation avec l'expérience personnelle et le contexte). Il juge aussi la capacité à argumenter, rebondir, communiquer.

3-3 Epreuve de didactique

Cette épreuve, notée sur 5 à présent , a pour support des documents plus ou moins didactisés (extraits de manuel ou d'albums, comptines, contes, chansons, jeux, exercices divers) susceptibles d'être utilisés en classe. Leur présentation et leur commentaire qui se fait essentiellement en français est guidé par quelques questions (voir exemples de sujets). Les candidats doivent bien sûr partir du document et éviter s'il n'y sont pas invités la formulation de considérations générales et théoriques sur l'enseignement de l'occitan. Après en avoir présenté et défini le contenu il leur revient de proposer des choix tels que niveau, type d'enseignement (sensibilisation, bilinguisme, initiation structurée), moment de l'année, documents retenus, exemples concrets d'activités. On voit trop de candidats vouloir utiliser tous les documents dans un contexte donné alors que

certains ne conviennent pas. Le jury attend des précisions et des arguments que le candidat peut anticiper en se demandant notamment quel est l'objectif ? quelle activité mener avec ces documents pour l'atteindre ? comment utiliser tel document ? que fait le professeur (il lit, il chante d'abord, il raconte , il mime ?...), quels outils il utilise ? que font les élèves ? (ils écoutent, ils répètent collectivement ou individuellement, ils chantent, ils miment, il dessinent..)

Les candidats doivent aussi bien sûr connaître les instructions officielles les plus récentes concernant l'enseignement des langues régionales, les différentes modalités possibles dans le primaire ainsi que leur articulation avec l'enseignement des langues étrangères (Cf. document sur l'enseignement des langues dans l'académie de Toulouse).

* * *

Pour terminer, rappelons qu'en 2004 les épreuves d'occitan des différents concours devraient se présenter comme celles de cette année.

Il convient donc de conseiller aux candidats aux épreuves d'occitan de bien réfléchir au choix du type de concours qui leur convient le mieux. On peut penser qu'un plus grand nombre aurait intérêt à présenter le concours spécial.